

Dossier d'examen au cas par cas
GUILLAUME POLARD / Locmaria-Plouzané (29)

Réponse à la demande de complément du 16 octobre 2025

Dossier 007023/KK P - Réalisation d'un forage d'eau de 60 m de profondeur pour l'alimentation en eau d'un élevage de vaches laitières à Locmaria-Plouzané (29)

Pour rappel, le projet a pour objectif de réaliser un forage d'eau de 60 m pour l'alimentation en eau d'un élevage de vaches laitières à Locmaria-Plouzané (29). L'objectif de production du forage est de 9 m³/j et 3 000 m³/an maximum (1.1.1.0 : forage destiné à un prélèvement supérieur à 1 000 m³/an).

Le présent document vient apporter des précisions et répondre aux demandes de précisions concernant les milieux sensibles environnants :

1. Les modalités de contrôle de l'incidence du forage sur les milieux sensibles environnants (suivi piézométrique, essai de pompage longue durée). En effet, le projet se situe à proximité d'une zone humide effective et au droit d'une zone humide potentielle ; et les mesures prises en cas d'impact avéré sur les milieux sensibles environnants :

- ***Simulation théorique***

La zone humide la plus proche se situe à 136 m au nord du projet de forage. Une simulation de prélèvement dans le nouveau forage avait été réalisée à partir d'un prélèvement de 3h par jour à 3 m³/h soient 9 m³/jour pendant 180 jours :

- **sans prise en compte du phénomène de recharge de la nappe par les précipitations ;**
- à partir de données de transmissivité et de coefficient d'emménagement moyennes issues de la banque de données du SIGES BRETAGNE dans un rayon de 8 km autour du projet.

Le résultat de la simulation indique un rabattement très faible dans la nappe captée de 0,03 m à 136 m du forage.

La valeur de rabattement calculée dans la nappe ainsi que sa potentielle incidence sur la zone humide sont ici très théoriques du fait (1) du contexte hydrogéologique en domaine de socle, avec des aquifères compartimentés fissurés et profonds, et (2) des paramètres hydrodynamiques pris en compte à partir des résultats de pompages d'essai réalisés sur d'autres ouvrages dans le secteur.

En effet, l'impact du prélèvement à partir d'un nouvel ouvrage sur la ressource en eau s'estime à partir des paramètres hydrodynamiques de l'aquifère capté (transmissivité et coefficient d'emménagement) qui ne peuvent être calculés qu'à l'issue de la **conduite d'un pompage d'essai sur l'ouvrage. Celui-ci sera réalisé lorsque le forage aura été réalisé, conformément aux arrêtés préfectoraux.**

Cette simulation ne tient également pas compte de la **cimentation en tête** (10 m réglementaires) qui vise à protéger la ressource mais également à limiter l'impact des prélèvements sur le milieu superficiel (déconnexion hydraulique entre la ressource captée et le milieu superficiel).

• Modalités de suivi de l'incidence

Cependant, afin de vérifier l'existence d'une éventuelle connexion entre la nappe captée par le forage et la zone humide, et compte-tenu du fait que le projet de forage se situe au droit d'une zone humide potentielle, **un piézomètre court (inférieur à 2 m de profondeur) sera implanté dans la zone humide et le niveau d'eau y sera suivi avant, pendant et après les pompages d'essai qui seront réalisés sur le forage.**

Une localisation du piézomètre est proposée sur la carte ci-après. Elle pourra éventuellement être ajustée en fonction des conditions d'accès au site envisagé.

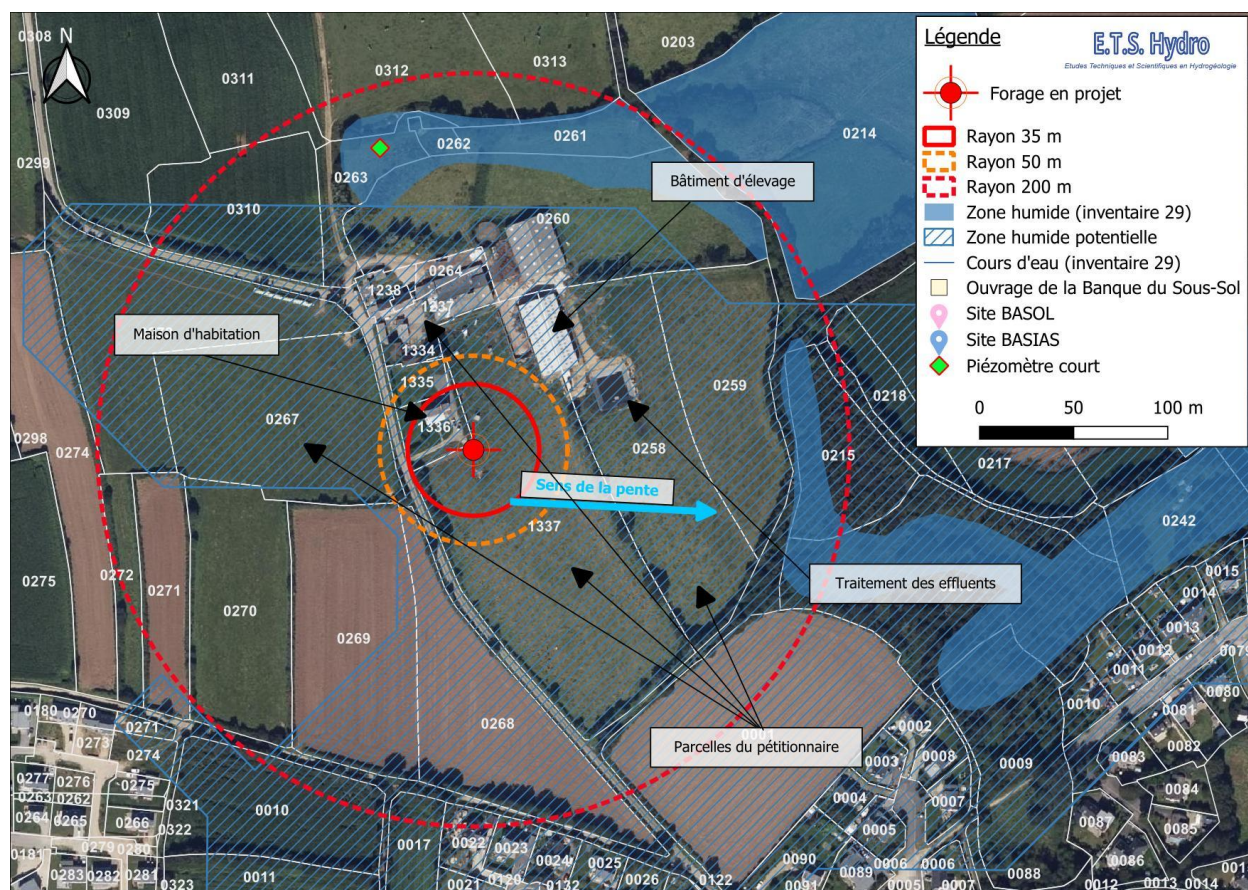


Figure 1 : Carte présentant les usages des parcelles voisines du forage en projet.

• Démarches d'évitement et de réduction des incidences environnementales

Si les résultats des pompages d'essai et du suivi piézométrique de la zone humide montrent une connexion effective entre la zone humide et la nappe captée, plusieurs solutions pourront être testées pour éviter l'incidence :

- modification du régime d'exploitation du forage (baisse du débit instantané de pompage au profit d'un allongement du temps de pompage) ;
- si la première solution n'est pas suffisante, réduction du volume de prélèvement pour atteindre un volume n'ayant pas d'influence sur la zone humide, au profit du réseau de distribution communal.

